

Avis voté en plénière du 15 avril 2015

Nouvelles monnaies : les enjeux macro-économiques, financiers et sociétaux

Déclaration du groupe des entreprises

Tout d'abord, le groupe tient à saluer la qualité des travaux menés tout au long de cette saisine à la fois par le rapporteur et les membres de la section. En effet, dès le démarrage des travaux, nous avons tous pris la mesure de la technicité du sujet.

Pour appréhender les monnaies virtuelles, il nous a fallu nous familiariser avec des notions techniques relevant davantage des domaines de compétences des « *geeks* » et des « *hakers* ». C'est pourquoi, le groupe tient à remercier vivement le rapporteur qui, en toute circonstance, a su faire preuve de pédagogie.

Si, comme le démontre l'avis, les monnaies virtuelles et complémentaires ne représentent aujourd'hui que de faibles masses monétaires, elles soulèvent de profondes interrogations, source de scepticisme, d'opposition ou à l'inverse d'attentes très fortes. La présence aujourd'hui de Madame la Ministre, nous démontre d'ailleurs à quel point ce sujet est majeur et mérite qu'on l'examine avec la plus grande attention.

Le groupe des entreprises s'est lui-même montré vigilant à la fois sur le décryptage de ces « phénomènes » et sur les préconisations qui en découlent dans le projet d'avis.

Selon nous, il est indispensable d'encourager l'innovation tant sur le plan social qu'économique. En ce sens, les monnaies complémentaires et virtuelles ouvrent de nouvelles perspectives sur le champ de la relation sociale et des technologies numériques. Pour autant, comme le préconise expressément l'avis, ces monnaies doivent être encadrées.

Les monnaies complémentaires témoignent de l'émergence de nouveaux besoins en termes de proximité sociale et de la volonté de s'affranchir des circuits monétaires traditionnels.

Or, ce « système » n'est pas sans faille. C'est précisément ce que met en lumière le projet d'avis tout en alertant les utilisateurs sur les risques potentiellement encourus.

L'avis rappelle également à juste titre que ces nouvelles monnaies doivent elles aussi contribuer fiscalement au fonctionnement de la collectivité pour être socialement acceptables. Par ailleurs, au moment où nous demandons plus de simplification, il ne faudrait pas que ces monnaies complémentaires ajoutent de la « lourdeur » et soient source de confusion pour les acteurs économiques.

S'agissant des monnaies virtuelles, nous soutenons la proposition phare du projet d'avis en faveur d'une régulation à l'échelle internationale. La mise en place d'outils de surveillance et de contrôle est en effet indispensable pour prévenir tout risque de blanchiment et de financement du terrorisme. S'il peut y avoir des opportunités à saisir avec l'émergence de ces monnaies, cela ne doit pas se faire au détriment de la traçabilité et de la transparence.

Pour conclure, le groupe souligne que cet avis a été l'occasion de naviguer entre deux univers a priori différents mais qui se rejoignent finalement pour illustrer la capacité humaine à innover et à modeler les théories monétaires et économiques.

Pour toutes ces raisons, le groupe des entreprises a voté l'avis.